

**BAIKOWSKI**  
Société anonyme au capital de 4598222,50 €  
Siège social: 1046, route de Chaumontet  
74330 POISY  
303970388 RCS ANNECY

—  
**POUVOIR**

Je soussigné,

Demeurant

Propriétaire de        actions de la Société désignée ci-dessus.

Constitue pour mon mandataire :

**M**

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société, qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 21 juin 2023 à 8 heures 30,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport Annuel 2022 du Conseil d'administration requis par les règles du marché Euronext Growth, incluant notamment les états financiers annuels et consolidés, le rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le rapport sur le gouvernement d'entreprise et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents.
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
- Approbation des comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat 2022 ;
- Autorisation de racheter ses propres actions ;
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs de Monsieur Claude Djololian et de Monsieur Dominique Vincent ;
- Pouvoirs pour formalités.

Et, éventuellement, à toute Assemblée postérieure ayant le même ordre du jour et rendue nécessaire pour cause d'ajournement, d'absence de quorum ou pour toute autre cause.

Signer à cet effet toutes feuilles de présence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, conférer ou accepter toutes fonctions, signer tous procès-verbaux, tous actes et pièces, substituer et généralement faire le nécessaire.

Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en mon nom.

Fait à

Le

Signature <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Faire précéder la signature des mots “ Bon pour pouvoir ” écrit de la main du mandant.